

# Bilan de l'Observatoire des Odeurs autour de la zone industrielle de Salindres

## 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

---

**ETU-2022-192**

**Edition Novembre 2022**

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

[contact@atmo-occitanie.org](mailto:contact@atmo-occitanie.org)

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



# CONDITIONS DE DIFFUSION

---

**Atmo Occitanie**, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

**Atmo Occitanie** met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

[contact@atmo-occitanie.org](mailto:contact@atmo-occitanie.org)

# 1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 5 industriels (Axens, Solvay, Véolia Eau, Suez et Iris) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

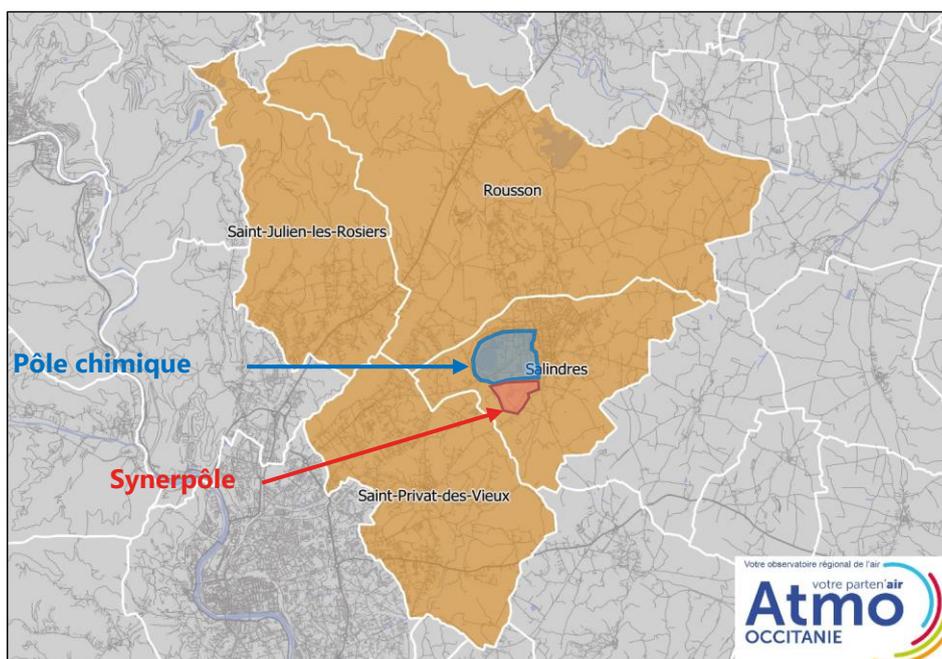
- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

**Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive pendant le troisième trimestre 2022 autour de la zone industrielle de Salindres.**

## 2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet ([www.atmo-odo.fr/salindres](http://www.atmo-odo.fr/salindres))**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen. 4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-Rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



*Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres*

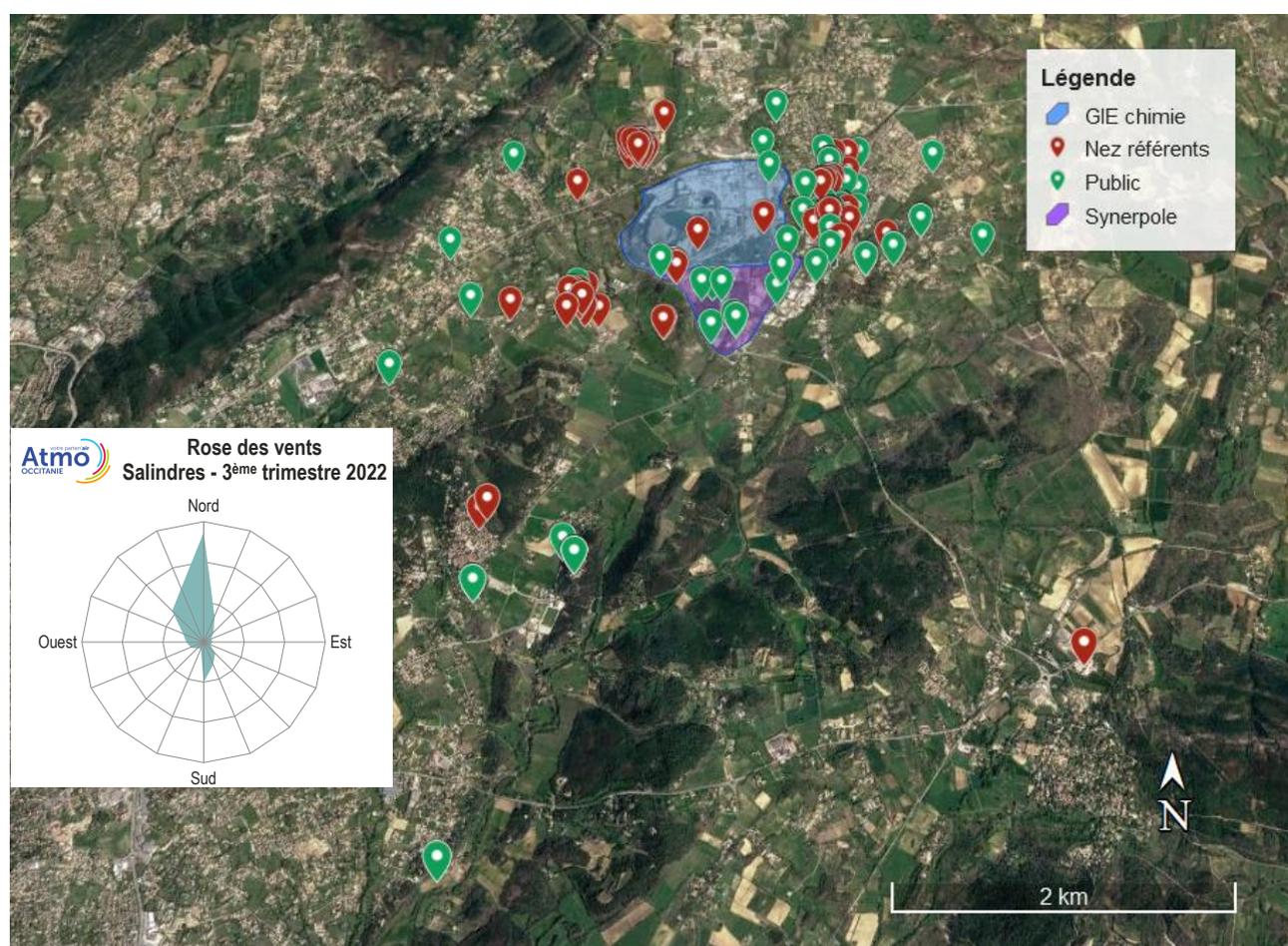
## 3. Bilan du suivi des odeurs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022, 226 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 177 signalements spontanés : 93 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 84 provenant d'autres citoyens ;
- 49 signalements 'rebonds', provoqués par les sollicitations envoyées au réseau de Nez pour détailler davantage les épisodes odorants, dont 26 pour une absence d'odeur.

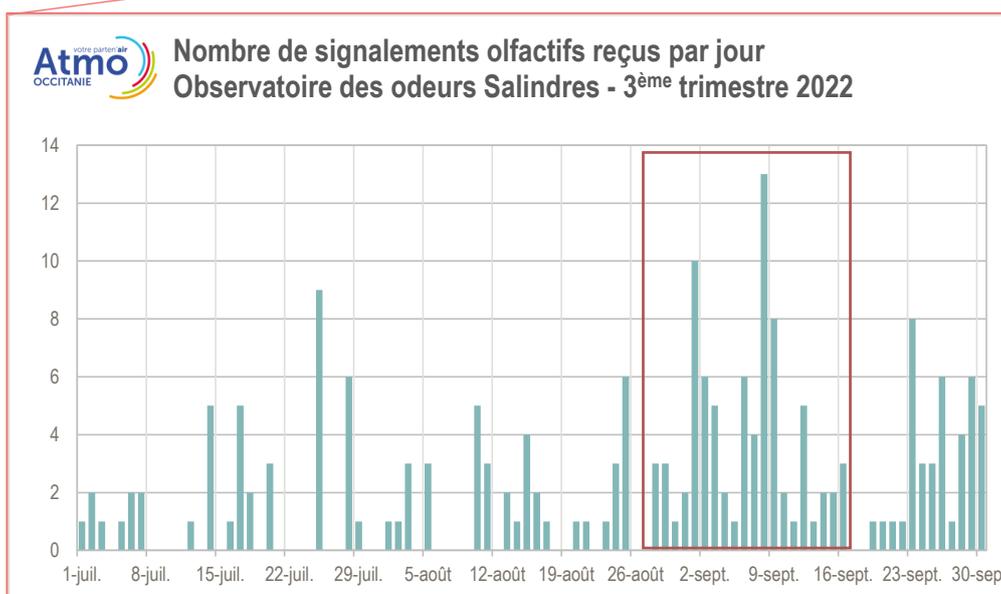
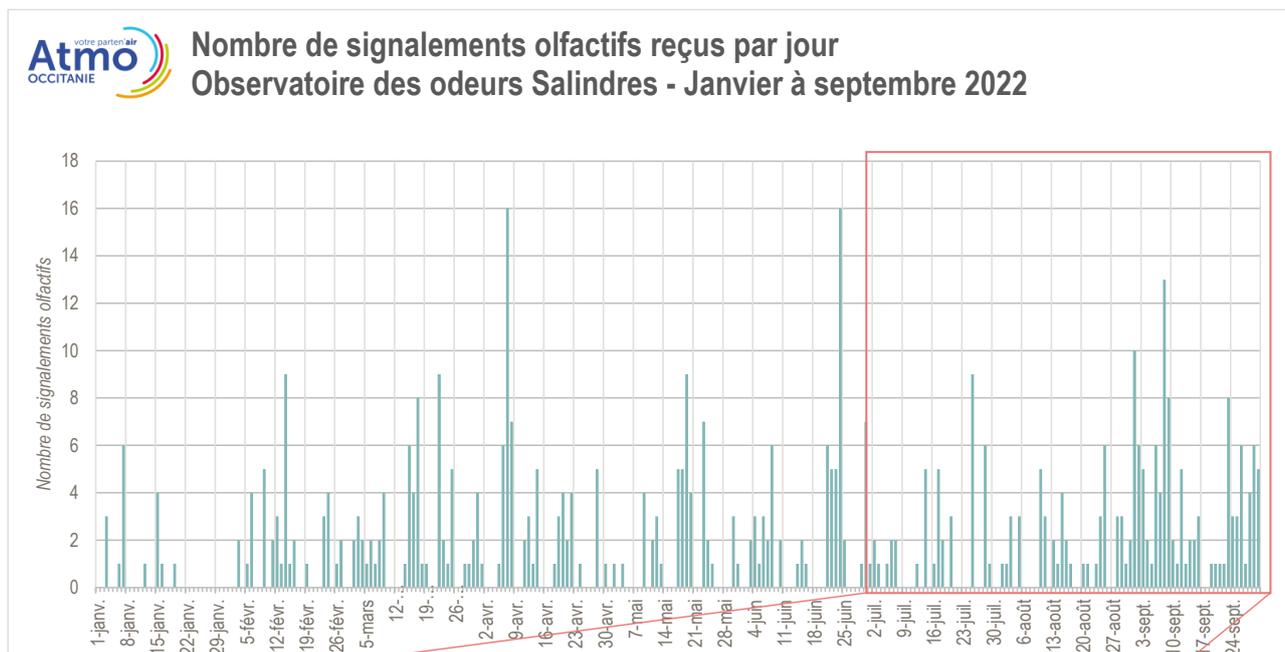
### 3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



- Un peu plus de la moitié des odeurs sont ressenties au centre-ville de Salindres, situé à l'est et à proximité de la zone industrielle.
- Au sud-ouest, les signalements peuvent être plus éloignés (jusqu'à 4 km de la zone industrielle), mais sont le plus souvent ressentis à moins de 600 mètres de la zone industrielle.
- Certaines zones sont particulièrement bien renseignées car fréquentées par des nez référents, réagissant aux signalements reçus.
- Il n'y a quasiment pas d'odeurs signalées au Sud de la zone industrielle malgré sa situation sous les vents dominants (voir p.1), car la zone est peu urbanisée.

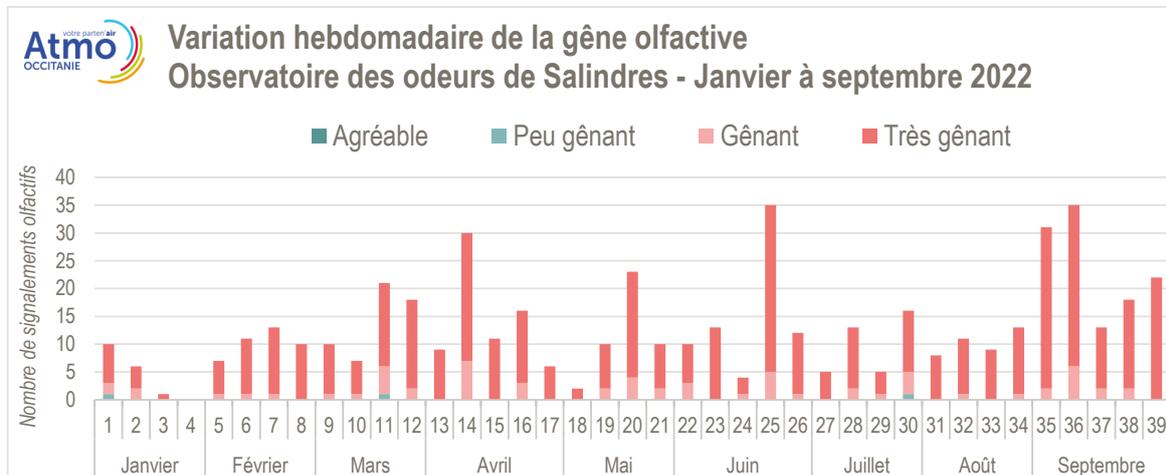
### 3.2. Variations journalières des signalements



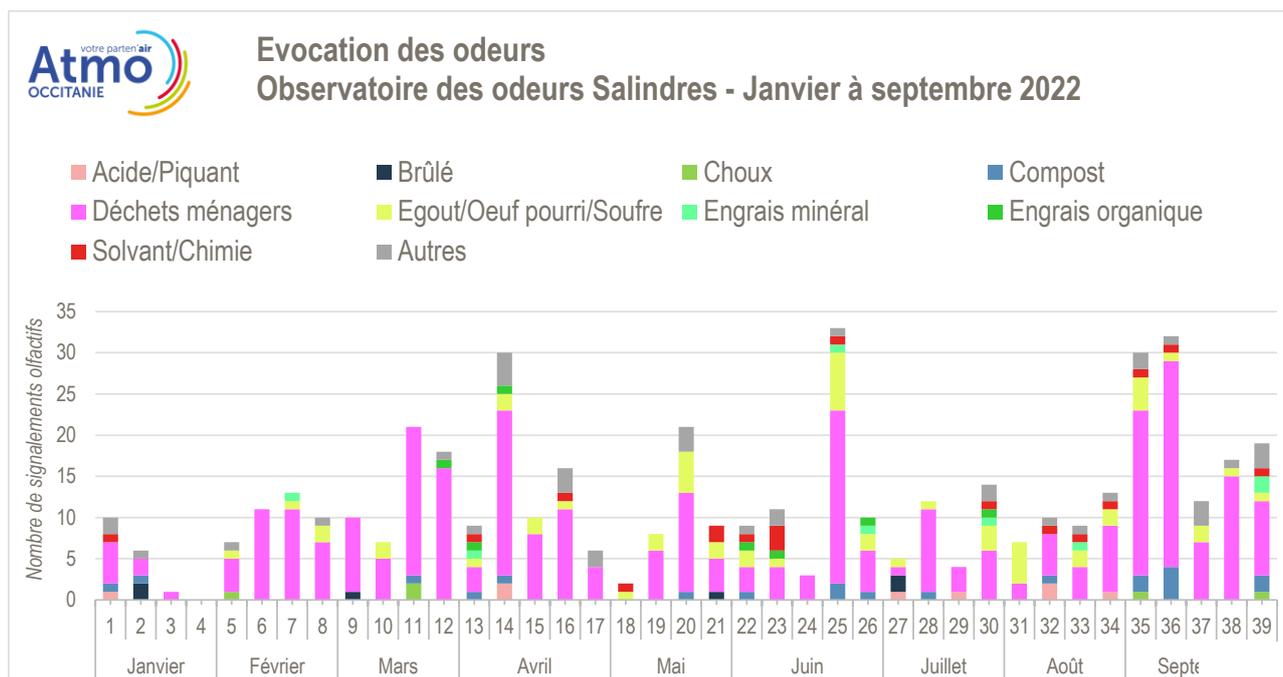
- La fréquence des odeurs s'est accrue au troisième trimestre par rapport au début de l'année 2022 avec au moins une odeur signalée pour environ deux tiers des journées.
- Les nuisances ont été plus fréquentes en septembre avec seulement deux jours sans aucune déclaration. Les jours suivants la fin des vacances scolaires, encadrés en rouge, ont été particulièrement impactés. Les mois précédents, les odeurs étaient signalées au cours d'épisodes de 3 à 5 jours, entrecoupés de journées sans odeurs signalées.

### 3.3. Niveau de gêne des odeurs

Dans la continuité du 1<sup>er</sup> semestre, les odeurs sont très majoritairement déclarées comme "très gênantes" (89%), ressenti partagé entre les signalements publics et ceux des Nez référents. Presqu'aucun signalement n'a concerné des odeurs 'peu gênantes' ou 'agréables' au cours du troisième trimestre 2022.



### 3.4. Ressemblance des odeurs



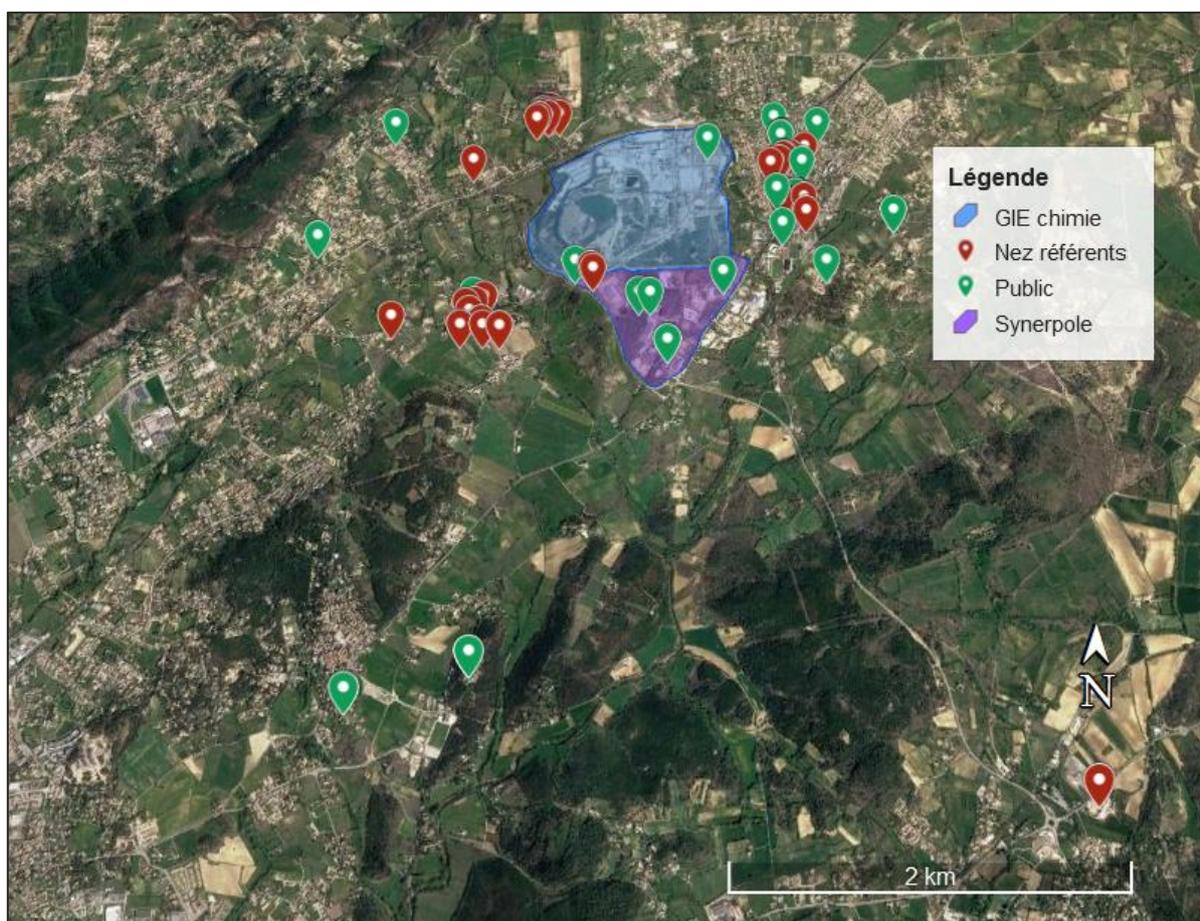
- Les odeurs de "déchets ménagers" restent les plus fréquentes, citées par 58% des signalements du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022.
- Le profil des odeurs est relativement stable depuis avril, avec mentions de différents registres de décomposition de la matière organique : "égout/œuf pourri/soufre" (12%), compost (6%).
- Les odeurs chimiques sont également en légère augmentation au second trimestre 2022, mais restent nettement minoritaires.

## 4. Zoom sur la période du 28 août au 16 septembre

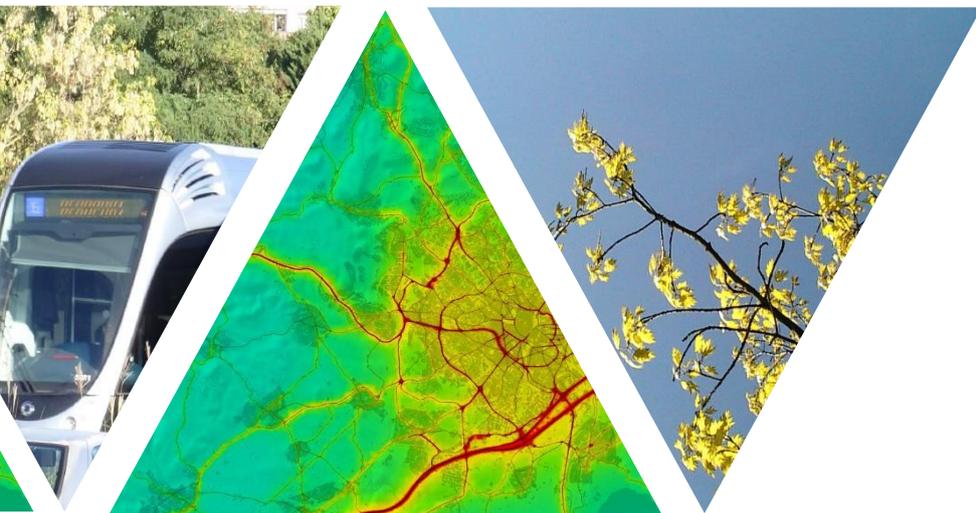
80 déclarations ont été recensées sur la période du 28 août au 16 septembre 2022, avec au moins un signalement d'odeur par jour. On y retrouve les principales caractéristiques observées sur 2021 et le premier semestre 2022 :

- Majorité d'odeurs de déchets ménagers, complétée par d'autres registres 'organiques' ;
- Odeurs très gênantes ressenties principalement le matin (entre 8h et 10h) et en soirée (entre 19h et 22h), correspondant au moment de présence au domicile des personnes ;
- Sur la semaine, les nuisances sont plus fréquentes le jeudi moins nombreuses le dimanche et le lundi.

Sur cette période, le vent est resté relativement faible, 7 km/h en moyenne et ne dépassant que très rarement les 15 km/h. Ces conditions stables permettent aux composés odorants de s'accumuler localement provoquant des nuisances dans toutes les directions autour de la source (cf. carte ci-dessous).



Les températures étaient encore estivales (entre 20°C et 30°C), favorisant la présence des composés odorants dans l'air et la présence des habitants en extérieur. Début septembre correspond également à la fin des vacances estivales et à la reprise de toutes les activités, ce qui peut amplifier les activités sources d'odeurs ainsi que le nombre de personnes gênées.



# L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

[www.atmo-occitanie.org](http://www.atmo-occitanie.org)

Atmo  
OCCITANIE  
votre parten'air  
Votre observatoire régional de l'air

Agence de Montpellier  
(Siège social)  
10 rue Louis Lépine  
Parc de la Méditerranée  
34470 PEROLS

Agence de Toulouse  
10bis chemin des Capelles  
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53  
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie